

## VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

### COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

**MARDI 29 JANVIER 2019 à 20 H 00**

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- L'an Deux Mille Dix-Neuf, le vingt-neuf janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire
- Étaient présents : 22 élus puis 23 élus :

Marie-Christine SÉGUI, Willy DUBOST, Odile HUGNET, Michel DE RONNE, Françoise PARAT, Stéphane TOURNANT, Isabelle CANDELA, Antoinette RAYMOND, Henri CAPLAIN, Corinne MONTENERO – FISSIER, Pierre DUSSEL, Corinne POIGNANT, Jean-Marc SARTEL, Céline CORMIER, Valérie DRAY, Jean-Edgar CASEL, Guy MARTIN, Isabelle DOS SANTOS, Christophe LINI, Sarah MATTEI, Emmanuel MARFOGLIA, Sandra SCOTTO (arrivée avant le vote du point 4), Medhi DJEBBAR.

- Étaient excusés : 7 élus puis 6 élus :

Serge COLIN a donné pouvoir à Stéphane TOURNANT

Benoît POCHET a donné pouvoir à Marie-Christine SÉGUI

Véronique GONÇALVES DOS SANTOS a donné pouvoir à Françoise PARAT

Bernard CORREIA a donné pouvoir à Isabelle DOS SANTOS

Jean-Jacques MOUCHET a donné pouvoir à Emmanuel MARFOGLIA

Sandra SCOTTO (jusqu'à son arrivée avant le vote du point 4)

Alexandre PALLARES

★ ★ ★

- 1. Madame CORMIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2018**  
*Le compte-rendu de la séance du 11 décembre 2018 est adopté à la majorité avec 24 voix pour et 3 abstentions*
- 3. Communication des arrêtés pris par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 14 avril 2014**

Arrêté n° AMP 2019-001 du 15 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société M.R. NET, sise ZA Saint Roch – Rue de la Cimenterie à BEAUMONT-SUR-OISE (95260) pour la fourniture de produits d'entretien pour l'ensemble des bâtiments communaux pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 35 000 euros hors taxes.

Arrêté n° AMP 2019-002 du 16 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société SAS RECRE'ACTION sise 2 rue du Gué Langlois – ZAC du Gué Langlois à BUSSY-SAINT-MARTIN (77600) pour le contrôle, entretien et

réparation des aires de jeux installées pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 25 000 euros hors taxes.

Arrêté n° AMP 2019-003 du 16 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société OTIS – Région tertiaire sise 2-4 rue du Port aux Vins à SURESNES (92156) pour l'entretien et réparation des ascenseurs et monte-charges pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 50 000 euros hors taxes.

Arrêté n° AMP 2019-004 du 16 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société PRELI sise 30 Avenue Clément Ader à LE PLESSIS TREVISE (94420) pour les travaux de maçonnerie, plâtrerie et menuiseries intérieures pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 500 000 euros hors taxes.

Arrêté n° AMP 2019-005 du 16 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société AXIMUM – Etablissement IDF Est sise rue des Cochets à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220) pour les travaux de signalisation horizontale pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 30 000 euros hors taxes.

Arrêté n° AMP 2019-006 du 16 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société QUADRIMEX SELS sise 772 Chemin du Mitan à CAVAILLON (84300) pour la fourniture de sel de déneigement pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 20 000 euros hors taxes.

Arrêté n° AMP 2019-007 du 16 janvier 2019 arrêtant la signature d'un marché avec la société SARL SDI VENTILATION VDF sise 31 avenue de l'Europe Hôtel d'entreprise Descartes à LES MUREAUX (78130) pour l'entretien et réparation des réseaux de ventilation et d'extraction pour un montant minimum annuel d'un euro et un montant maximum annuel de 50 000 euros hors taxes.

## **FINANCES – MARCHES PUBLICS**

### **4. Vote du Budget Primitif 2019**

#### **1. FONCTIONNEMENT**

<b><u>RECETTES :</u></b>		<b><u>14 912 626,15 €</u></b>
<b>Chapitre 70</b>	Produits des services du domaine <b>Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions</b>	<b>1 145 088,59 €</b>
<b>Chapitre 73</b>	Impôts et taxes <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>11 763 000,00 €</b>
<b>Chapitre 74</b>	Dotations et participations <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>1 664 116,91 €</b>
<b>Chapitre 75</b>	Autres produits de gestion courante <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>146 420,00 €</b>
<b>Chapitre 77</b>	Produits exceptionnels <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>16 000,00 €</b>
<b>Chapitre 013</b>	Atténuation de charges <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Chapitre 042</b>	Opérations d'ordre de transfert entre sections <b>Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions</b>	<b>163 000,65 €</b>
<b>Chapitre 002</b>	Résultat de fonctionnement reporté <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>0,00 €</b>

<b><u>DEPENSES :</u></b>		<b><u>14 912 626,15 €</u></b>
<b>Chapitre 011</b>	Charges à caractère général <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>2 936 627,15 €</b>
<b>Chapitre 012</b>	Charges de personnel <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>6 085 947,00 €</b>
<b>Chapitre 014</b>	Atténuations de produits <b>Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions</b>	<b>384 000,00 €</b>
<b>Chapitre 65</b>	Autres charges de gestion courante <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>4 119 802,00 €</b>
<b>Chapitre 66</b>	Charges financières - Intérêts – Rattachement des ICNE <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>430 000,00 €</b>
<b>Chapitre 67</b>	Charges exceptionnelles <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>13 250,00 €</b>
<b>Chapitre 022</b>	Dépenses imprévues <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chapitre 023</b>	Virement à la section d'investissement <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>110 000,00 €</b>
<b>Chapitre 042</b>	Opérations d'ordre de transfert entre section <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>833 000,00 €</b>

## 2. INVESTISSEMENT

<b><u>RECETTES :</u></b>		<b><u>3 908 783,46 €</u></b>
<b>Chapitre 10</b>	Dotations, Fonds divers et réserves <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>647 756,46 €</b>
<b>Chapitre 1068</b>	Dotations, Fonds divers et réserves <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chapitre 13</b>	Subvention d'Investissement <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>218 027,00 €</b>
<b>Chapitre 16</b>	Emprunts et dettes assimilées <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>2 100 000,00 €</b>
<b>Chapitre 27</b>	Autres immobilisations financières <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chapitre 021</b>	Virement de la section de fonctionnement <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>110 000,00 €</b>
<b>Chapitre 040</b>	Opérations d'ordre de transfert entre sections <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>833 000,00 €</b>

**DEPENSES :** **3 908 783,46 €**

<b>Chapitre 16</b>	Emprunts et dettes assimilées <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>960 470,61 €</b>
<b>Chapitre 20</b>	Immobilisations incorporelles <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>355 000,00 €</b>
<b>Chapitre 204</b>	Subventions d'équipement versées <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chapitre 21</b>	Immobilisations corporelles <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>1 790 312,20 €</b>
<b>Chapitre 23</b>	Immobilisations en cours <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>640 000,00 €</b>
<b>Chapitre 020</b>	Dépenses imprévues <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Chapitre 040</b>	Opération d'ordre de transfert entre sections <b>Adopté à l'unanimité</b>	<b>163 000,65 €</b>

**5. Programme d'emprunt 2019**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**6. Subventions aux associations 2019**

*La délibération est adoptée à l'unanimité. Madame SCOTTO et Monsieur MARTIN n'ayant pas pris part au vote*

**7. Autorisation de versement d'indemnités de conseil allouées au trésorier principal de Boissy-Saint-Léger pour l'année 2018**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**AMENAGEMENT – CADRE DE VIE**

**8. Approbation du règlement de voirie**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**9. Approbation de la convention particulière de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Edouard Branly**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**10. Approbation d'une demande de subvention FIM pour la réalisation de travaux de rénovation de l'école Anatole France**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- 11. Approbation d'une demande de subvention FIM pour la réalisation de travaux de reprise de l'étanchéité et de l'isolation de la cuisine centrale du groupe scolaire André Le Notre**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- 12. Approbation d'une demande de subvention FIM pour les travaux d'étanchéité de toiture du Dojo et des bureaux du gymnase d'Amboile**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- 13. Approbation de la charte de co-engagement dans la démarche HQE aménagement – Zac de la pleine des Cantoux**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE**

- 14. Approbation des avenants aux conventions à intervenir avec la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne relatives à son concours financier dans le cadre du fonctionnement des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires maternels et élémentaires**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

**ANIMATION - SPORT**

- 15. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Union Sportive d'Ormesson »**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

- 16. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Art, Loisirs et Création »**

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Céline CORMIER



Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI



Maire d'Ormesson-sur-Marne  
Conseillère Départementale du Val-de-Marne

